

Bretagne, Côtes-d'Armor
Saint-Brieuc
Pointe de Cesson
105 rue de la Tour

Murs de clôture, murs de soutènement avec parapet (avec emplacements de tir) et portails, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22133650
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : mur défensif, mur de clôture, mur de soutènement, portail

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : BR, 1

Historique

Côté Nord vers le Gouët, le mur de soutènement du plateau sommital de la Pointe de Cesson, surmonté d'un parapet, pourrait dater, de la fin du Moyen Age ou de l'époque moderne (Guerre de la Ligue). A l'extrémité Est, le mur de soutènement a été percé et modifié lors de la construction des bunkers en 1943-1944. Le parapet semble également plus récent.

Le mur de clôture du Domaine de la Tour de Cesson a été construit dans la seconde moitié du 19^e siècle.

Le portail monumental Ouest a vraisemblablement été aménagé dans les années 1880 par Eustache-Marie Ollitrault-Dureste (1834-1919) : il marque dans la pierre la réussite de son commanditaire (le débouché de style néo-gothique du [tunnel ferroviaire](#), qui passe sous le domaine, a été construit en 1885).

Les statues de style Renaissance ornant l'entrée pourraient avoir été mises en place par Marius Combes vers 1925-1926 en même temps que les portes ornementales de l'époque Renaissance (2^e moitié du 16^e siècle). Elles proviennent du catalogue de la Fonderie du Val d'Osne ([modèle "page"](#), datable de la fin du 19^e siècle).

Période(s) principale(s) : Moyen Age, 4^e quart 16^e siècle, 2^e moitié 19^e siècle

Période(s) secondaire(s) : 2^e quart 20^e siècle

Dates : 1943 (porte la date)

Description

Le Domaine de la Tour de Cesson (parcelle BR n° 1) est délimité par un mur de clôture visible au Nord (au pied de la falaise, au niveau du Gouët), au Sud (il sert de limite septentrionale aux jardins des maisons de la rue du Commandant Le Conniat) et à l'Ouest (Chemin de l'Ecluse). Au Nord et à l'Est le domaine est délimitée par la falaise.

Le domaine est accessible par plusieurs portails ou portes :

- à l'Ouest, un portail monumental est situé rue de la Tour (n° 105) ; il est flanqué au Nord d'une conciergerie servant de logement au concierge - gardien du domaine. Il se compose d'une porte charretière et d'une porte piétonne implantées sur un espace semi-circulaire en renforcement par rapport au mur de clôture du domaine. Le mur est en appareillage

polygonal de granite gris, rose voire orangé couronné d'une tablette en granite gris surmontée d'une grille pleine ; les piliers sont en pierre de taille de granite gris.

Encadrée par deux grands piliers en granite gris coiffée en bâtière, la porte charretière se compose d'une grille en fer forgé, en partie pleine, à deux battants. Des grilles défensives latérales en arc de cercle protègent les deux grands piliers de l'escalade. De part et d'autre de l'espace en demi-cercle, sur des piliers bas, se dressent deux statues de page en fonte moulée. Les personnages arborent une tenue vestimentaire dans le style Renaissance : souliers, chausse courte bouffante à mi-cuisse, pourpoint, cape, collerette, toque à plume et lance. La lance pourrait avoir accueilli un dispositif d'éclairage électrique de type globe.

- à l'Ouest, côté rue de la Tour (en haut du Chemin de l'Ecluse), se trouve un portail situé en contrebas du logement du concierge - gardien du domaine. Cette porte charretière était fermée par une grille dont subsistent les deux poteaux en fonte moulée. De là, partait un chemin longeant le mur de soutènement jusqu'au bas du belvédère de jardin.

- au Sud du domaine, est localisé un grand portail accessible par un chemin depuis la rue du Commandant Le Conniat. Flanquée de deux piliers en ciment, cette porte charretière donne directement devant les communs et dépendances du domaine qui abritaient une remise pour les voitures hippomobiles et automobiles.

- au Sud du domaine, un portail dit de la métairie ou du Bourrivet, est accessible par la rue du Commandant Le Conniat. Cette porte charretière donne dans la cour de la métairie. Ces piliers en moellon sont couronnés de brique.

- sur la pente à l'Est, une porte piétonne est située dans l'éperon du mur de clôture.

Le plateau sommital de la Pointe de Cesson est délimité par un mur de soutènement en moellon faisant clôture, surmonté d'un parapet dont l'état sanitaire est très variable. A l'Est, le parapet a été aménagé avec deux emplacements de tir lors de la Seconde Guerre Mondiale. Celui orienté vers le Sud et en partie basculé, porte deux dates de construction "21.3.1943" et "22.3.1943" et des inscriptions.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : granite, moellon ; béton

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, état moyen, vestiges, détruit, inégal suivant les parties

Décor

Techniques : sculpture

Précision sur les représentations :

Dates de construction "21.3.1943" et "22.3.1943" et inscriptions tracées dans le béton frais.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : site archéologique, vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : mur défensif, mur de clôture, mur de soutènement

Sites de protection : abords d'un monument historique, site patrimonial remarquable

Statut de la propriété : propriété de la commune (domaine appartenant à la Ville de Saint-Brieuc.)

Annexe 1

Eustache Ollitrault-Dureste (1834-1919), propriétaire du domaine de 1877 à 1919

Né en 1834 à Merléac au lieu-dit Bizoin (Le Quillio), Eustache Ollitrault-Dureste est le fils d'Eustache-Marie Ollitrault-Dureste (1794-1878) et de Sophie Glais de Bizoin. C'est le neveu par alliance d'Alexandre Glais de Bizoin (1800-1877).

Il s'est marié avec Marie Louise Lelièvre (1842-1917) en 1864 avec qui il a trois enfants.

Eustache Ollitrault-Dureste est "propriétaire - agriculteur", c'est un homme politique classé comme "Républicain". Il a été maire de Merléac durant 49 ans de 1870 à 1919 et président du comice agricole du canton Uzel (assemblée formée par les propriétaires et les fermiers). Il est élu conseiller général du canton d'Uzel de 1895 à 1919 et il fut président du Conseil général des Côtes-du-Nord de 1903 à 1907.

En 1877, alors qu'il est âgé de 43 ans, Eustache Ollitrault-Dureste hérite de son oncle le Domaine de la Tour de Cesson. Outre la transformation de la **demeure** dans un style néo-gothique (deuxième état), Eustache Ollitrault-Dureste fait édifier la **conciergerie** (qu'il signe de ses initiales sur l'ancre de façade) et le **portail monumental**. Si le **tunnel ferroviaire** au débouché de style néo-gothique qui passe sous le domaine est daté de 1885 par millésime, on est tenté de réduire la chronologie des travaux de la conciergerie et du portail monumental aux années 1877-1885.

On peut vraisemblablement également lui attribuer la création du jardin et du parc (Le belvédère de jardin, compte tenu de son nom de "Tour Malakoff", est plutôt à attribuer à son oncle Glais-Bizouin (1800-1877), mais la présence d'un crénelage néo-gothique pose question.). Nous sommes également tentés d'attribuer le remaniement de la **ferme** dans le style néo-gothique, les **communs et dépendances (la grange)** à Eustache Ollitrault-Dureste, mais faute de sources archivistiques - il s'agit d'une analyse stylistique - l'attribution reste hypothétique.

En 1887, Eustache Ollitrault-Dureste s'oppose au classement de la Tour de Cesson par l'État et obtient gain de cause se référant à la Loi du 30 mars 1887 sur la conservation des monuments historiques et des objets d'art. Dans sa lettre au Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, il écrit : "[...] si mon oncle Glais-Bizoin lorsqu'il s'en rendit acquéreur en 1853 et moi, lorsque j'en ai hérité, il y a quelques années, n'y avions fait de sérieuses réparations, il est probable qu'elles [les ruines de la Tour de Cesson] ne seraient plus debout, car le précédent propriétaire en vendant les pierres comme matériaux de construction, avait commencé à en faire saper les fondements. [...] Je n'ai donc pas, croyez le bien, monsieur le Ministre, l'intention de faire détruire cette vieille tour qui est le plus bel ornement de mon parc, et que je suis toujours disposé à laisser visiter, mais je ne voudrais pas être soumis aux sujétions qu'entraîneraient un monument historique classé".

Après sa mort survenue le 9 février 1919 au Domaine de la Tour de Cesson (sa femme y est décédée en 1917), la propriété passe à l'un de ses fils, mais elle est finalement vendue par adjudication le 3 mai 1921 pour la somme de 151 000 francs à la famille Combes.

Illustrations



Vue générale de la pointe de Cesson vers 1860-1870 (collection : Alain Lamour). Si la demeure est construite, le jardin d'agrément et le belvédère n'ont pas encore été aménagés. On peut voir des fortifications ; les versants de la pointe sont cultivés

Phot. Auteur inconnu

IVR53_20232205386NUCA



Vue du Domaine de la Tour de Cesson et de ses abords immédiats. A droite, la conciergerie (logement du concierge - gardien). Un chemin longe le mur de clôture (faisant soutènement) du domaine jusqu'à la Tour Malakoff, belvédère sur le Légué.

A gauche, l'embouchure du Gouët

Phot. Henri Deneux

IVR53_20232205308NUCA



Vue générale du Domaine de la Tour de Cesson, vers 1885 (collection : Geslin de Bourgogne par Frédéric Thomas). La photographie porte l'inscription : Tour de Cesson, n° 4. On distingue les jardins, terrasses, conciergerie, belvédère (la Tour Malakoff) et en arrière-plan, la tour

Phot. Auteur inconnu

IVR53_20232205319NUCA



Vue générale du portail monumental d'entrée situé à l'Ouest. Il est encadré de deux statues de page en fonte. A signaler, l'appareillage polygonal du mur, les piliers et tablette en pierre de taille de granite et les grilles avec décor défensif

Phot. Bernard Bègne

IVR53_20232200105NUCA



Vue de la statue de page Est en fonte ornant le portail monumental d'entrée. Le personnage arbore



Vue de la statue de page Ouest en fonte ornant le portail monumental d'entrée. Le personnage arbore une tenue vestimentaire dans le

une tenue vestimentaire dans le style Renaissance : souliers, chausse courte bouffante à mi-cuisse, pourpoint, cape, collerette, toque à plume et lance
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200103NUCA

style Renaissance. Au premier plan, panneaux de signalisation routière du Chemin de l'Écluse
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200104NUCA



Vue du Port du Légué depuis les abords de la conciergerie servant de logement au concierge - gardien du domaine
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200444NUCA



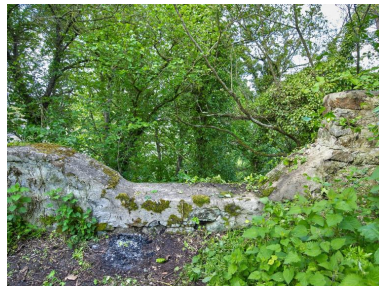
Vue du parapet du mur de soutènement au Nord côté Gouët : appareillage de moellon de granite
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200665NUCA



Vue du parapet du mur de soutènement au Nord côté Gouët : appareillage de moellon de granite
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200666NUCA



Vue du parapet du mur de soutènement au Nord côté Gouët : appareillage de moellon de granite (au niveau de la base du sol, 0,9 à 1 mètre d'épaisseur ; au plus haut, 0,6 mètre d'épaisseur)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200668NUCA



Vue du parapet du mur de soutènement (faisant clôture) ceinturant le plateau sommital : emplacement de tir situé à l'extrémité Est de la pointe
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200308NUCA



Vue du parapet du mur de clôture ceinturant le domaine : emplacement de tir situé à l'extrémité Est de la pointe près du bunker - casemate VF. L'ensemble a basculé : les traces d'un impact sont visibles. Sur cette photographie, Guillaume Lécueillier, chargé d'études
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200387NUCA

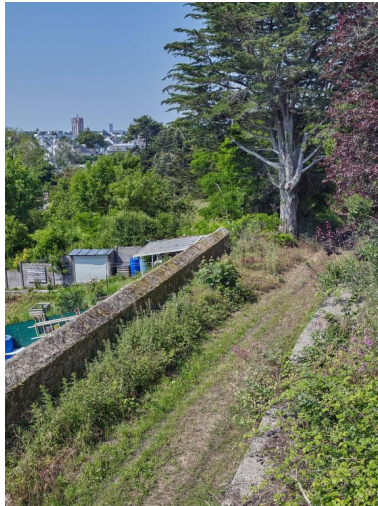


Vue du parapet du mur de clôture ceinturant le domaine : emplacement de tir situé à l'extrémité Est de la pointe près du bunker - casemate VF
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200385NUCA



Vue de l'entrée Sud aménagée dans le mur de clôture : pilier Ouest en ciment armé
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200642NUCA

Vue du parapet du mur de clôture ceinturant le domaine : emplacement de tir situé à l'extrémité Est de la pointe près du bunker - casemate VF, date de construction dessinée dans le béton frais, 21.3.43
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200388NUCA



Vue du mur de clôture au Sud de la demeure
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200462NUCA

Vue de l'entrée Sud aménagée dans le mur de clôture : pilier Ouest en ciment armé
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200643NUCA



Vue du mur de clôture au Sud. A droite, mur de soutènement du jardin d'agrément
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200631NUCA



Vue du mur de soutènement du jardin d'agrément. Il pourrait reprendre approximativement le tracé d'un bastion
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200630NUCA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133622) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Château et tour de Cesson, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22132809) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Communs et dépendances dits la grange, Domaine de la Tour de Cesson, rue du Commandant Le Conniat, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133682) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, Le Bourrivet, rue du Commandant Le Conniat, 105 rue de la Tour

Demeure, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133633) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Ferme dite métairie du Bourrivet, Domaine de la Tour de Cesson, rue du Commandant Le Conniat, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133649) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, Le Bourrivet, rue du Commandant Le Conniat, 105 rue de la Tour

Jardin d'agrément et parc, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133647) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Tunnel ferroviaire de Cesson (Ligne de Saint-Brieuc au Légué), Pointe de Cesson (Saint-Brieuc) (IA22133646) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Vue générale de la pointe de Cesson vers 1860-1870 (collection : Alain Lamour). Si la demeure est construite, le jardin d'agrément et le belvédère n'ont pas encore été aménagés. On peut voir des fortifications ; les versants de la pointe sont cultivés

Référence du document reproduit :

- **Saint-Brieuc. Le mystérieux domaine de la tour de Cesson**
LAMOUR, Alain. LAMOUR, Claudine. **Saint-Brieuc. Le mystérieux domaine de la tour de Cesson**. Plérin : Imprimerie Roudenn Grafik, autoédition, 2023, 170 p.
Archives municipales de Saint-Brieuc : 279837

IVR53_20232205386NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du Domaine de la Tour de Cesson et de ses abords immédiats. A droite, la conciergerie (logement du concierge - gardien). Un chemin longe le mur de clôture (faisant soutènement) du domaine jusqu'à la Tour Malakoff, belvédère sur le Légué. A gauche, l'embouchure du Gouët

Référence du document reproduit :

- **Vue de la Tour de Cesson depuis la maison du gardien**
Vue de la Tour de Cesson depuis la maison du gardien.
<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/memoire/APDNX10071>
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine : DNX10071

IVR53_20232205308NUCA

Auteur de l'illustration : Henri Deneux

(c) Ministère de la culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, diffusion RMN-GP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du Domaine de la Tour de Cesson, vers 1885 (collection : Geslin de Bourgogne par Frédéric Thomas). La photographie porte l'inscription : Tour de Cesson, n° 4. On distingue les jardins, terrasses, conciergerie, belvédère (la Tour Malakoff) et en arrière-plan, la tour

IVR53_20232205319NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Date de prise de vue : 2023

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du portail monumental d'entrée situé à l'Ouest. Il est encadré de deux statues de page en fonte. A signaler, l'appareillage polygonal du mur, les piliers et tablette en pierre de taille de granite et les grilles avec décor défensif

IVR53_20232200105NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la statue de page Est en fonte ornant le portail monumental d'entrée. Le personnage arbore une tenue vestimentaire dans le style Renaissance : souliers, chausse courte bouffante à mi-cuisse, pourpoint, cape, collerette, toque à plume et lance

IVR53_20232200103NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la statue de page Ouest en fonte ornant le portail monumental d'entrée. Le personnage arbore une tenue vestimentaire dans le style Renaissance. Au premier plan, panneaux de signalisation routière du Chemin de l'Écluse

IVR53_20232200104NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du Port du Légué depuis les abords de la conciergerie servant de logement au concierge - gardien du domaine

IVR53_20232200444NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du parapet du mur de soutènement au Nord côté Gouët : appareillage de moellon de granite

IVR53_20232200665NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du parapet du mur de soutènement au Nord côté Gouët : appareillage de moellon de granite

IVR53_20232200666NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



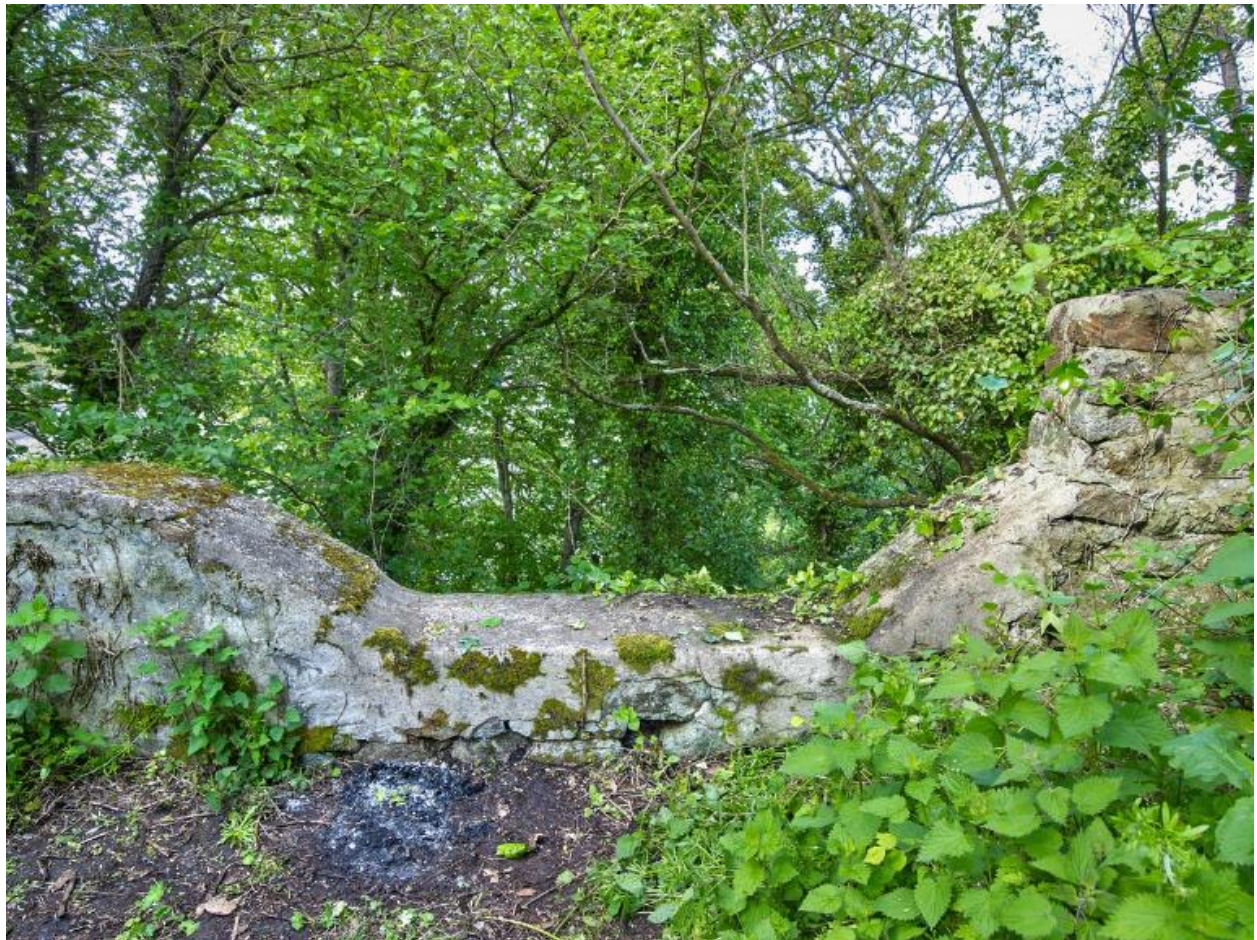
Vue du parapet du mur de soutènement au Nord côté Gouët : appareillage de moellon de granite (au niveau de la base du sol, 0,9 à 1 mètre d'épaisseur ; au plus haut, 0,6 mètre d'épaisseur)

IVR53_20232200668NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du parapet du mur de soutènement (faisant clôture) ceinturant le plateau sommital : emplacement de tir situé à l'extrémité Est de la pointe

IVR53_20232200308NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du parapet du mur de clôture ceinturant le domaine : emplacement de tir situé à l'extrémité Est de la pointe près du bunker - casemate VF. L'ensemble a basculé : les traces d'un impact sont visibles. Sur cette photographie, Guillaume Lécueillier, chargé d'études

IVR53_20232200387NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du parapet du mur de clôture ceinturant le domaine : emplacement de tir situé à l'extrémité Est de la pointe près du bunker - casemate VF

IVR53_20232200385NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du parapet du mur de clôture ceinturant le domaine : emplacement de tir situé à l'extrémité Est de la pointe près du bunker - casemate VF, date de construction dessinée dans le béton frais, 21.3.43

IVR53_20232200388NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



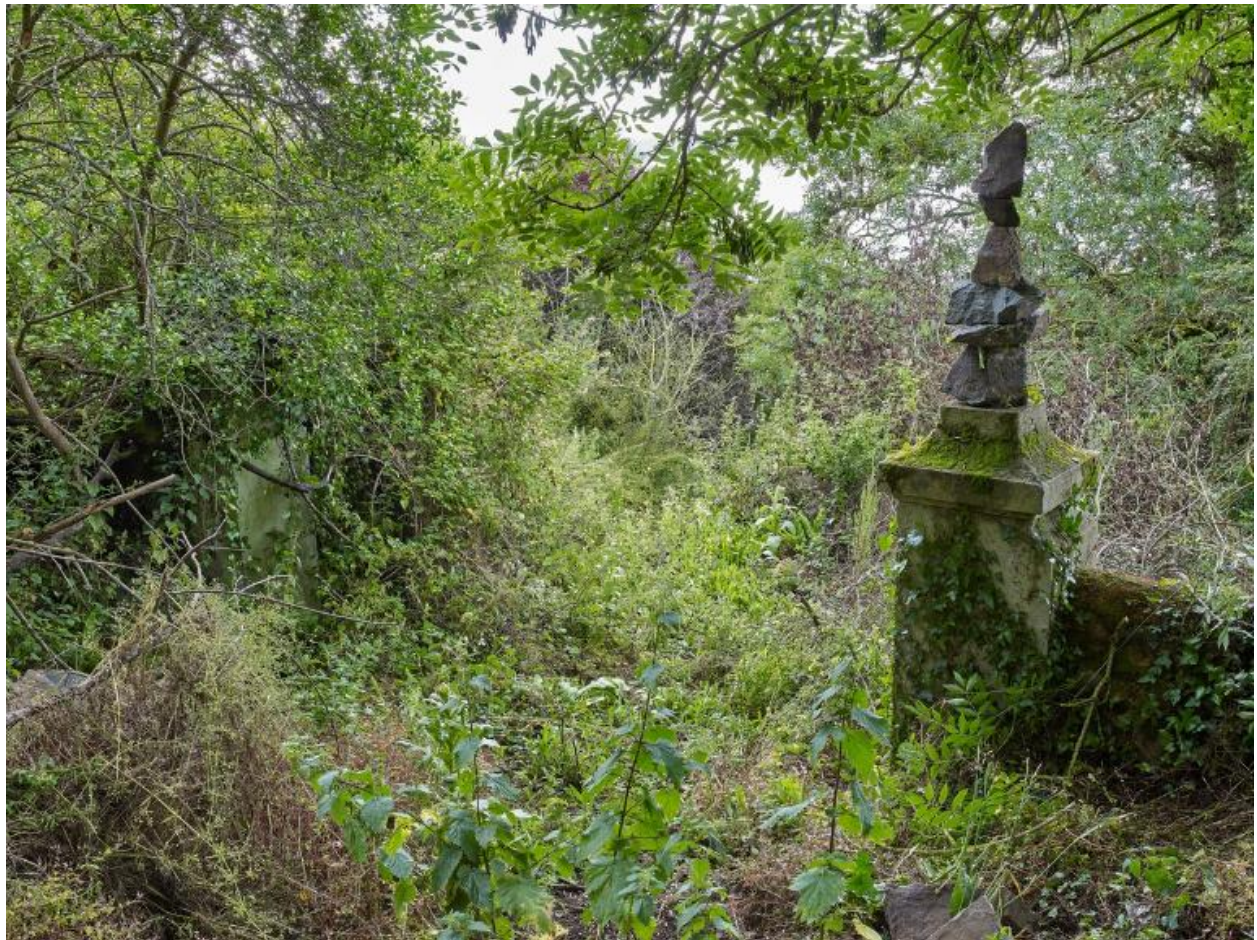
Vue de l'entrée Sud aménagée dans le mur de clôture : pilier Ouest en ciment armé

IVR53_20232200643NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



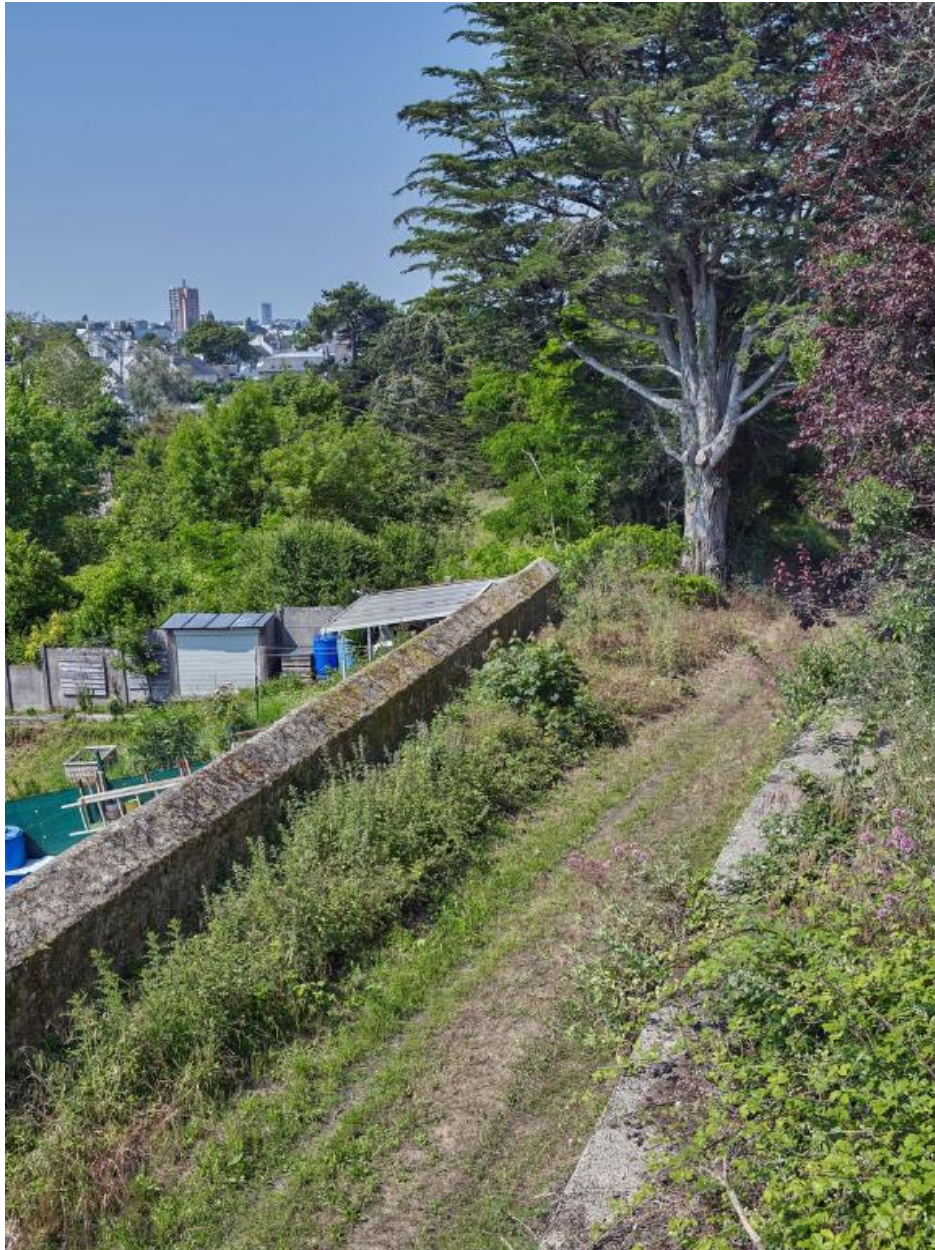
Vue de l'entrée Sud aménagée dans le mur de clôture : pilier Ouest en ciment armé

IVR53_20232200642NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur de clôture au Sud de la demeure

IVR53_20232200462NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur de clôture au Sud. A droite, mur de soutènement du jardin d'agrément

IVR53_20232200631NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur de soutènement du jardin d'agrément. Il pourrait reprendre approximativement le tracé d'un bastion

IVR53_20232200630NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation